

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barings Emerging Markets Debt Short Duration Fund (le « Compartiment ») un compartiment de Barings Umbrella Fund plc (le « Fonds à compartiments multiples »)

Class E EUR Accumulating Shares - N° ISIN IE00BSL7BK29 (la « Catégorie d'Actions »)

Baring International Fund Managers (Ireland) Limited est le gestionnaire du Fonds (le « Gestionnaire »).

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : Générer un rendement total maximum, tout en préservant le capital, via un revenu élevé et, le cas échéant, une augmentation de la valeur du capital.

Politique d'investissement : Le Fonds investit au moins 80 % de son actif net dans un portefeuille diversifié d'instruments obligataires de durée relativement courte présentant des liens économiques avec des entreprises des marchés émergents du monde entier ou émis par ces entreprises. On entend par « marchés émergents » les régions du monde dont les économies sont encore en développement. La durée mesure la sensibilité des actifs au risque de taux d'intérêt. Plus la durée est longue, plus la sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt est élevée. La durée du portefeuille ne devrait pas excéder trois ans dans des conditions de marché normales. Les instruments obligataires dans lesquels le Fonds investit peuvent inclure des obligations et billets d'entreprises, des émissions souveraines, des obligations garanties, des effets de commerce et autres titres obligataires.

Le Fonds est également autorisé à investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des titres de participation à des emprunts sans effet de levier, d'autres Fonds, des espèces et quasi-espèces ainsi que des instruments du marché monétaire.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement d'un instrument dérivé est lié aux mouvements

de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du Fonds est l'USD.

Couverture de change de la catégorie d'actions : Cette catégorie d'actions pratique la couverture de change au moyen d'instruments dérivés afin de tenter de limiter le risque de change de l'actionnaire en réduisant l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence du Fonds.

Distribution Policy : Les revenus sont ajoutés à la valeur du Compartiment.

Fréquence d'échange : Quotidiens. Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions sur demande chaque jour ouvré (au sens défini dans le prospectus).

Indice de référence : Le Fonds est géré activement sans référence à un indice ou à objectif de rendement. En conséquence, le gestionnaire d'investissement n'est soumis à aucune contrainte d'indice ou d'objectif de rendement dans la sélection de ses investissements.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter au prospectus et au supplément.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible ← Risque plus élevé

Rendements généralement faibles → Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du Fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est placé dans la catégorie 3 aux fins de ce tableau en raison de la nature de ses investissements
- La valeur des investissements et les revenus qu'ils produisent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi.

Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.

- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.
- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Les titres de créance sont exposés au risque que l'émetteur n'honore pas ses obligations de paiement (c'est-à-dire qu'il soit en défaut). Des titres de créance de note faible (à haut rendement) ou non notés équivalents, du type dans lequel le Fonds investira, offrent généralement un rendement supérieur à celui de titres de créance mieux notés, mais ils sont également exposés à des risques de défaut de l'émetteur plus importants.
- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le Fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds section « Considérations relatives au risque » et dans le supplément du Fonds.

FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

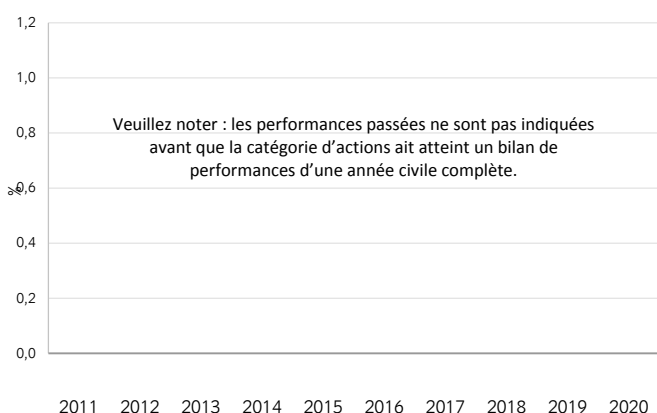
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,94%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Aucun

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera. Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation et peut varier d'un exercice à l'autre. Une estimation peut être utilisée car elle présente un chiffre plus juste. Ce chiffre exclut les commissions de performance et les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le Fonds aura à supporter des frais d'opérations de portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le Fonds a été lancé en 2014. La Tranche d'actions n'a pas encore été lancée. Le graphique indique la performance passée de la Tranche d'actions pour toutes les années civiles complètes disponibles depuis son lancement.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Autres informations : Le Fonds est un compartiment de Barings Umbrella Fund plc, une société d'investissement à capital variable avec ségrégation des passifs entre les compartiments. Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds pour des actions d'autres compartiments de la Société. Veuillez vous référer au prospectus pour plus de détails. Des informations plus détaillées sur le Fonds (dont le prospectus et le supplément en vigueur et les états financiers les plus récents) sont disponibles auprès de State Street Fund Services (Ireland) Limited.

Informations pratiques : Le cours du Compartiment est calculé pour chaque jour de négociation et est disponible en ligne sur www.baring.com et/ou www.ise.ie. Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange de parts en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).

Rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération du Gestionnaire applicable au fonds est disponible à l'adresse www.baring.com. Cette description inclut des informations relatives au comité de rémunération (en cas de création d'un tel comité) et une présentation du mode de calcul des rémunérations. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement une copie de cette politique auprès de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited.

Législation fiscale : Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et du supplément du fonds.